

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La plus grande partie des renseignements qui précèdent sur le chemin de fer du Lötschberg sont tirés, très souvent textuellement, du *Message* que le Conseil fédéral a adressé le 28 mai 1907 à l'Assemblée fédérale pour l'allocation de la subvention de 5 millions pour la construction en double voie du grand tunnel, ainsi que du rapport du Conseil d'Etat du canton de Berne relatif à cette demande de subvention, rapport annexé à ce message. *Feuille fédérale suisse*, N° 25, du 12 juin 1907.

Divers.

CONCOURS

Concours pour la construction de nouvelles écoles, à Tavannes.

Rapport du jury,

Quarante projets ont été remis dans le délai réglementaire. Après la première tournée du jury, les projets ci-après n'ont pas été soumis à une nouvelle appréciation : N°s 1. *Montoz*. — 7. *Notenschlüssel*. — 8. *Hygia*. — 11. *Bambino*. — 12. *Noisette* (*dessin*). — 14. *Scholar*. — 15. *Tavannes I*. — 17. 22 *Franken per Cubikmeter*. — 19. *Au vent*. — 20. *Für die Jugend*. — 23. *Ecce*. — 24. *Vielleicht so?* — 25. *Heimatschutz*. — 26. *Adler*. — 30. *Pierre Pertusch*. — 38. *Tavannes II*. — 39. *Loupiots*. Soit au total 17 projets.

Après la deuxième tournée, n'ont pas été soumis à une nouvelle appréciation les projets suivants : N°s 2. *Alt*. — 4. *1000 Bäume*. — 9. *Jugend I*. — 9 a. *Süd Ost*. — 10. *Gosse*. — 13. *Jura I*. — 21. 1. *August*. — 27. *Jura II*. — 28. *Idée*. — 33. 20. *August*. — 35. *Am Felsentor*. Soit au total 11 projets.

Les 12 autres projets ont fait l'objet d'une critique approfondie, dont les résultats sont consignés ci-dessous pour chaque projet séparément.

Après la première et la deuxième tournée on obtint la conviction que la plupart des auteurs de bons projets s'étaient spécialement occupés de la disposition générale, sans tenir suffisamment compte de l'idée pratique concernant la construction successive des pavillons, avec des abords faciles et des préaux indépendants, de même que du groupement harmonieux des constructions s'élevant peu à peu, au fur et à mesure des besoins.

A côté des conditions demandées au programme, le jury a surtout tenu compte des points suivants pour le classement des projets présentés :

Accès principal aux corridors du parterre direct sans nuire à la circulation des escaliers. Eclairage des classes du côté gauche, éventuellement du côté gauche et de derrière. Disposition des portes des salles du côté du pupitre ou éventuellement une seconde dans le couloir du fond.

Projet N° 3. *Lehr-Kolonie*. — Disposition générale très originale, tenant compte des besoins locaux et bien étudiée. Les pavillons se groupent pittoresquement autour d'un motif central et pourraient se construire indépendamment les uns des autres, suivant les besoins.

La disposition d'un motif central entraîne par contre l'éclairage Sud-Ouest pour deux pavillons. L'accès principal est bien placé. L'architecture est jolie mais trop monumentale pour la contrée. Les plans ne sont pas irréprochables, les vestiaires ne peuvent pas être fermés et les portes des classes sont en partie mal placées, défauts qui se laisseraient corriger sans nuire à l'effet général. La manière dont les dessins sont exécutés mérite une louange spéciale.

N° 5. $2 \times 2 = 4$. — Le groupement de la disposition générale est agréable et la salle de gymnastique, reliée à droite et à gauche par des arcades aux pavillons, forme un motif principal pittoresque. Les plans présentent quelques défauts, entr'autres la disposition des portes des classes. La salle de dessin serait incommodée par l'annexe des closets placés au-dessous. L'architecture accuse un bon savoir-faire, mais manque d'étude. Les toitures sont en partie d'une hauteur exagérée.

N° 6. *Juratypus*. — La disposition générale est sans qualités saillantes et n'est pas sans défauts. La salle de gymnastique, comme motif principal, placée entre deux rangées de pavillons à des hauteurs différentes est fautive. Les plans sont bien étudiés et peuvent être considérés comme bonne solution en diminuant le hall et la cage d'escalier. Les façades des pavillons sont d'une jolie architecture et de bonnes proportions.

N° 16. *Soleil*. — Bonne disposition générale mais peu originale. Les plans des pavillons sont irréprochables au point de vue académique. L'emploi de colonnes dans la salle de gymnastique n'est pas recommandable, et la communication avec le pavillon adjacent n'est pas suffisamment étudiée. Les façades, défavorablement influencées par l'emploi de motifs trop différents d'architecture, manquent aussi d'étude.

N° 18. *Neu-Tavannes*. — Disposition de village originale et charmante qui semble aussi se prêter à une exécution successive des pavillons. L'effet général pourrait être encore amélioré par la suppression de deux pavillons de la rangée inférieure. Les façades, simples et très joliment composées, ne sont pas tout à fait en rapport avec les plans qui présentent quelques défauts. L'entrée principale sous le palier de l'escalier n'est pas admissible et quelques entrées de classes sont défectueuses mais pourraient se corriger par une disposition symétrique.

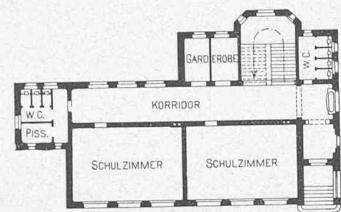
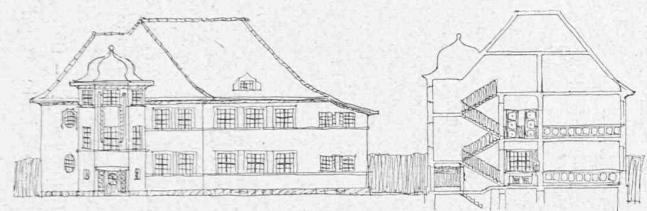
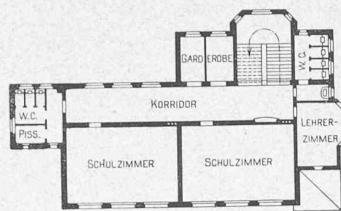
N° 22. *Jugend II*. — Un effet général ne pourrait être obtenu que par l'exécution complète du groupe qui manque de cohésion. Les façades et les plans sont bons en général, mais montrent dans les détails différents défauts difficiles à corriger.

N° 29. *Jura III*. — Disposition bonne en général mais qui manque d'originalité et dans laquelle il n'a pas été suffisamment tenu compte des préaux des différents pavillons. Les façades sont jolies mais manquent aussi d'originalité. Bonne solution des plans. On pourrait diminuer le trop grand vestibule du pavillon et de la salle de gymnastique en modifiant les closets et les vestiaires.

N° 31. *Petit-Bâle*. — On pourrait améliorer la disposition générale en éliminant les pavillons inférieurs inutiles et en éloignant la salle de gymnastique des pavillons supérieurs. Les plans sont en général bons, mais les parois de séparation en porte à faux sont d'une mauvaise solution. L'entrée latérale n'est pas recommandable. Les formes des façades, peu caractéristiques, manquent d'étude.

N° 32. *Centraleingang*. — Disposition générale très heureusement résolue et originale et qui permettrait, suivant les be-

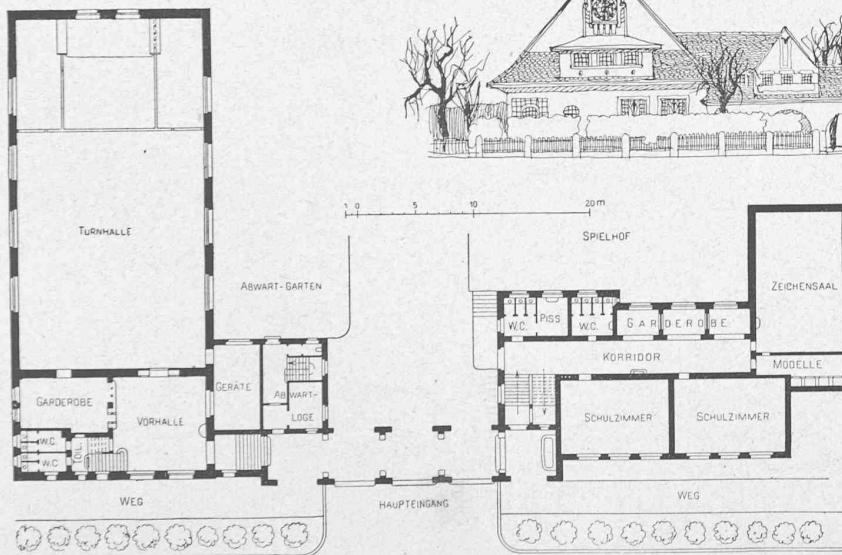
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE MAISONS D'ÉCOLE, À TAVANNES



Façades, coupes et plans d'un pavillon. — Echelle 1 : 600.



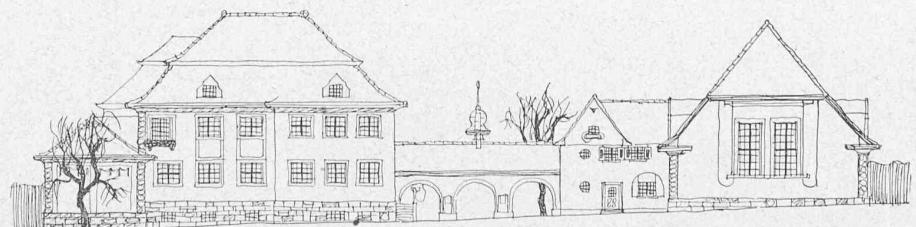
Un groupe de maisons.
SBZ



Plan du rez-de-chaussée.

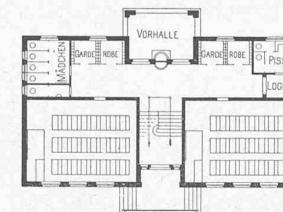
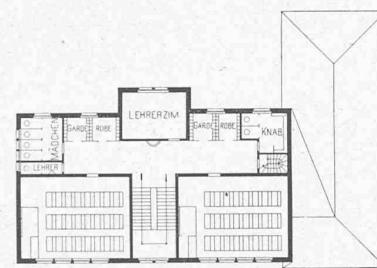
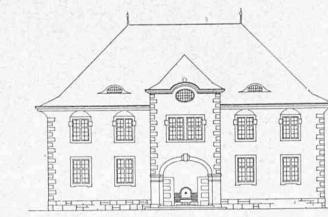
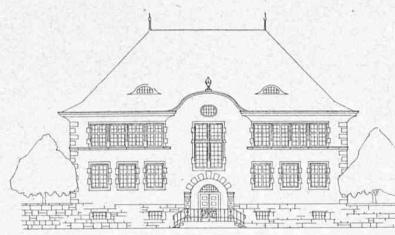
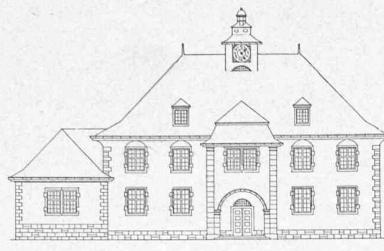
Clichés de la « Schweizerische Bauzeitung ».

1^{er} prix : Projet « Centraleingang », de MM. H. Staehl, architecte, à Bâle et K. Leubert, architecte, à Karlsruhe.

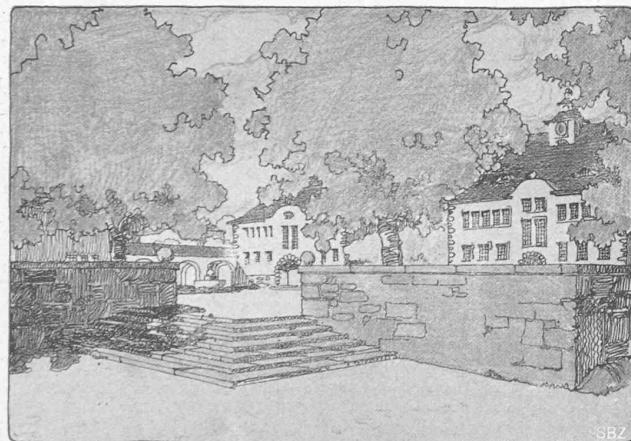


Façades d'un groupe de pavillons. — Echelle 1 : 600.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE MAISONS D'ÉCOLE, A TAVANNES



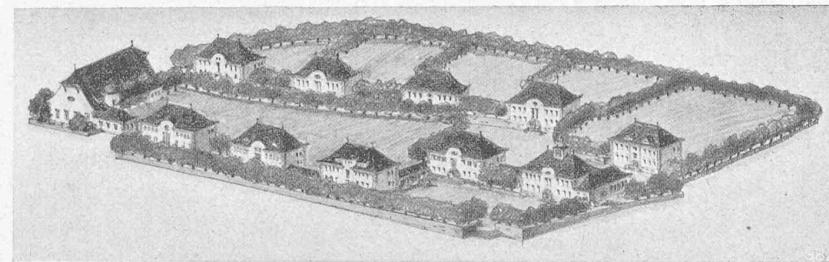
Façades et plans d'un pavillon. — Echelle 1 : 600.



Vue de l'entrée.

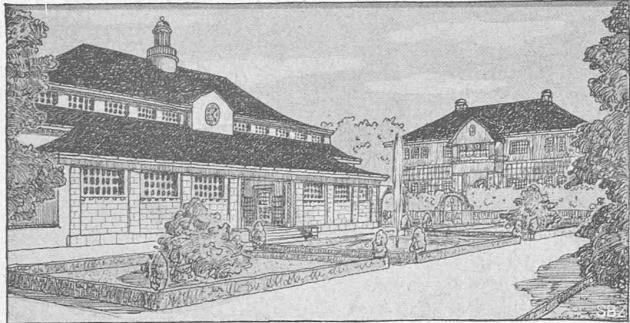
Clichés de la « Schweizerische Bauzeitung ».

II^e prix : Projet « Neu-Tavannes », de MM. W. Joss et H. Klauser, architectes, à Berne.

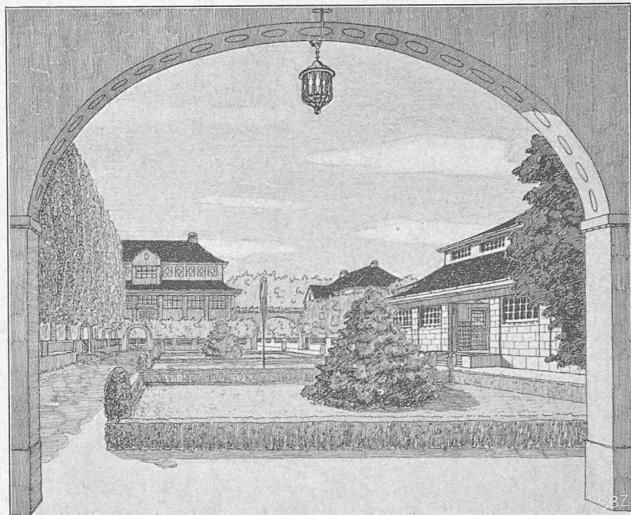


Vue à vol d'oiseau de l'ensemble des pavillons.

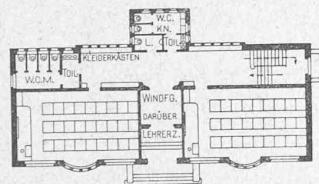
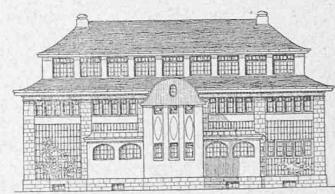
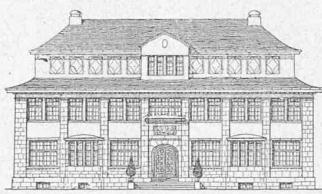
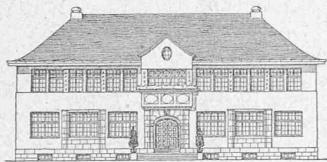
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE MAISONS D'ÉCOLE, A TAVANNES



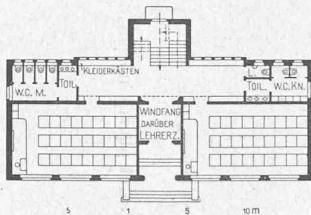
Vue prise devant la salle de gymnastique.



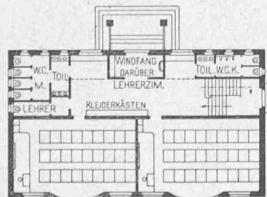
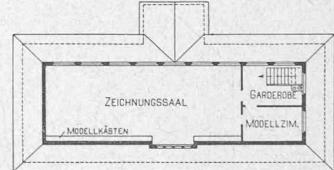
Au fond, le pavillon avec salle de dessin.



Façade et plan du rez-de-chaussée du pavillon A. — Echelle 1 : 600.

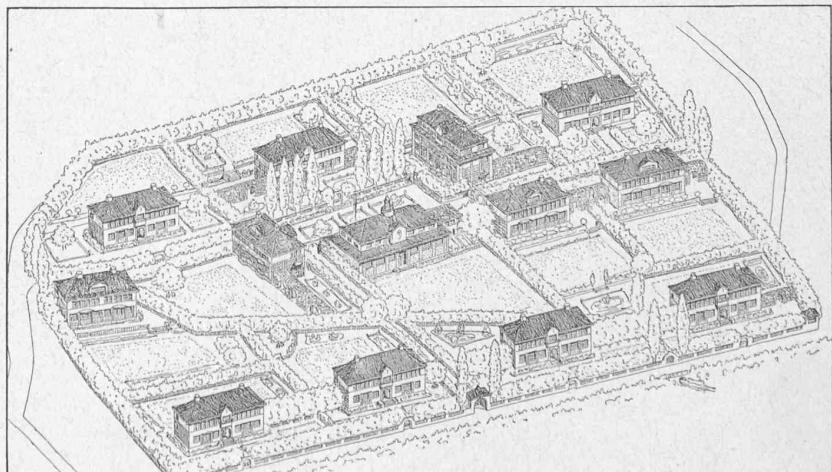


Façades, plans du rez-de-chaussée et de l'étage supérieur du pavillon avec salle de dessin. — Echelle 1 : 600.



Façade et plan du rez-de-chaussée du pavillon B.

Echelle 1 : 600.

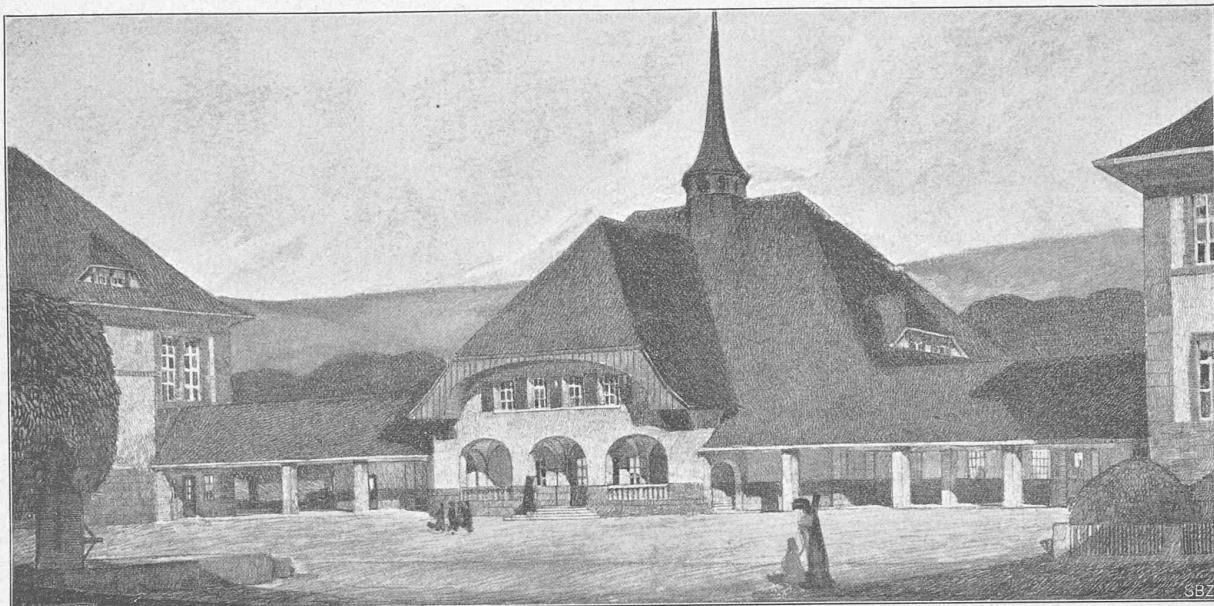


Vue à vol d'oiseau de l'ensemble des pavillons.

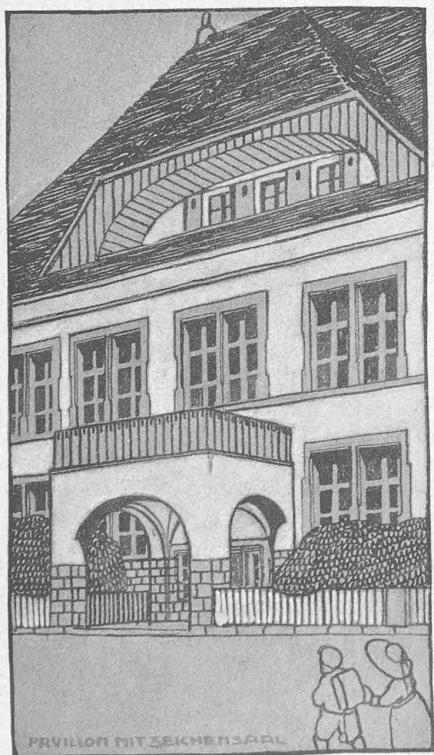
Clichés de la « Schweizerische Bauzeitung ».

III^e prix : Projet « Lehr-Kolonie », de MM. F. & E. Zuppinger, architectes, à Zurich.

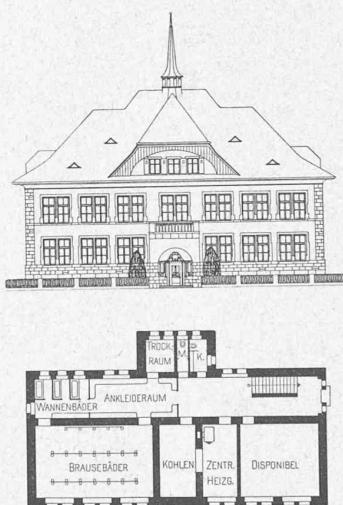
CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE MAISONS D'ÉCOLE, A TAVANNES



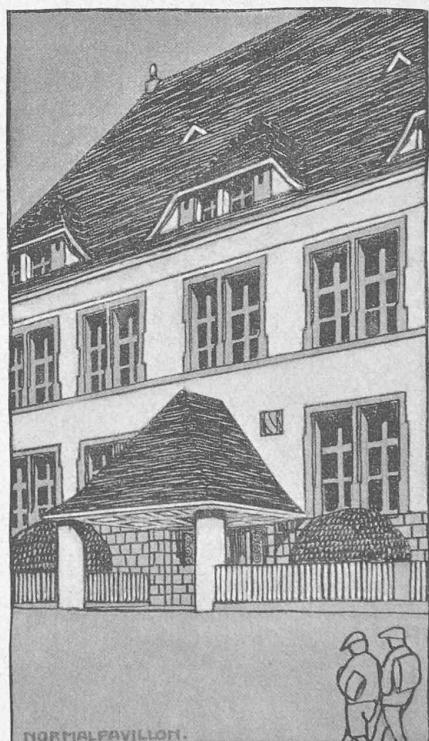
Vue de la salle de gymnastique.



Corps central d'un pavillon avec salle de dessin.



Façade et plan
de la cave d'un pavillon.
Echelle 1 : 600.



Vue de l'entrée d'un pavillon.



Façade et plan du rez-de-chaussée d'un pavillon.

soins, une exécution successive des différents pavillons, un effet général heureux de groupement ayant été cherché dès l'abord.

La salle de gymnastique, reliée au pavillon et à la salle de dessin, forme un motif principal très original et décoratif, mais demande encore une étude approfondie pour parer aux amas de neige.

L'architecture, très originale, est présentée très habilement, mais les croquis à main levée des façades en général touchent aux limites permises au point de vue de l'exactitude.

Les plans sont bons. L'annexe des closets du pavillon normal devrait être déplacée de l'Ouest au Nord et reliée aux vestiaires, ce qui serait aussi préférable pour la façade.

N° 34. *Ado.* — L'idée de la disposition en gradins est digne de remarque, mais ne serait pas d'un effet heureux pour l'aspect général du village. Les pavillons sont trop resserrés. Les vestiaires pouvant être fermés manquent dans les plans. La disposition des closets n'est heureuse ni en plan ni en façade. L'aspect extérieur est étrange et peu agréable.

N° 36. *Normal.* — Le projet sort du programme par suite du manque de plans et de façades du pavillon normal, de même que par l'adoption de pavillons doubles.

Dans la disposition générale le groupement des massifs des bâtiments est large et varié, mais sans que leur développement réponde aux besoins de la commune. Les plans sont bons, à l'exception d'une entrée de classe et des closets du 1^{er} étage, placés au-dessous. L'entrée principale du pavillon double n'est pas suffisamment éclairée.

L'architecture est excellente et montre beaucoup de motifs locaux bien étudiés.

N° 37. *Spiel und Arbeit.* — Travail quelque peu monotone dans la disposition générale et que ne relèvent pas les perspectives en couleurs bien exécutées. Les plans et les façades présentent quelques défauts et la luxueuse disposition des dégagements donne aux premiers une forme presque carrée. Les entrées des classes sont défectueuses et les façades ne sont pas satisfaisantes.

Toutes ces décisions du jury ont été prises à l'unanimité des voix.

Le jury a décidé de décerner les prix suivants :

Ier prix 900 fr. au projet n° 32. Devise *Centraleingang*.

IIe » 700 fr. » n° 18. » *Neu-Tavannes*.

IIIe » 500 fr. » n° 3. » *Lehr-Kolonie*.

IVe » 400 fr. » n° 5. » $2 \times 2 = 4$.

En outre, il propose de faire l'acquisition du projet n° 36 avec la devise *Normal*.

Les enveloppes fermées, jointes aux projets, ont été ouvertes en vue de connaître les auteurs des projets primés. Ce sont :

Pour le projet avec la devise *Centraleingang* :

M. Straehl, de Bâle, et son collaborateur, M. K. Leubert, tous deux à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

Pour le projet avec devise *Neu-Tavannes* :

MM. Walter Joss et Jean Klauser, architectes, à Berne.

Pour le projet avec devise *Lehr-Kolonie* :

MM. F. & E. Zuppinger, architectes, à Zurich V.

Pour le projet avec devise $2 \times 2 = 4$:

M. Otto Salvisberg, de Berne, à Carlsruhe (Gr.-Duché de Bade). Berne et Zurich, le 3 septembre 1907.

Les membres du jury :

KÖNITZER, directeur des travaux publics.
ED. JOOS, architecte.
ROB. BISCHOFF, architecte.

Concours pour l'élaboration des projets d'ensemble d'un hôtel pour la Banque Nationale et d'un bâtiment pour l'Administration fédérale, à Berne.

Le Département fédéral de l'Intérieur et le Conseil de la Banque Nationale ouvrent un concours entre les architectes suisses ou établis en Suisse pour l'élaboration des projets d'ensemble d'un hôtel pour la Banque Nationale et d'un bâtiment pour l'Administration fédérale, à Berne.

Les concurrents devront présenter :

1^o Pour l'ensemble des bâtiments, les façades sur la Inselgasse et l'Amthausgasse, au 1 : 200 ; une perspective ;

2^o Pour l'hôtel de la Banque Nationale, 6 plans au 1 : 200 ; une façade au 1 : 200 et une au 1 : 50 ; les coupes nécessaires à la compréhension du projet, au 1 : 200 ;

3^o Pour le bâtiment d'Administration, 3 plans au 1 : 200 ; les coupes nécessaires, au 1 : 200.

Les projets devront être adressés au Département fédéral de l'Intérieur pour le 15 avril 1908 au plus tard. Le jury est composé de MM. Dr Bluntschli, architecte, à Zurich ; Flükiger, directeur des Constructions fédérales ; de Haller, membre de la Direction de la Banque Nationale ; Hirter, président du Conseil de Banque ; Isoz, architecte, à Lausanne ; Perrier, architecte, à Neuchâtel ; Trachsel, architecte, à Berne, qui ont approuvé le programme du concours.

Une somme de Fr. 17 000 est mise à la disposition du jury pour la récompense et l'acquisition éventuelle de six projets au maximum. Le rapport du jury sera publié dans la *Schweizerische Bauzeitung* et le *Bulletin Technique de la Suisse romande*. Tous les projets seront exposés au public, à Berne, pendant quatorze jours. Les projets primés ou acquis deviendront la propriété commune de la Banque Nationale et du Département fédéral de l'Intérieur, qui auront le droit de les utiliser à leur gré ; il est probable que l'auteur d'un des projets primés ou acquis sera chargé de faire les études définitives et de diriger les travaux d'exécution, mais la Banque Nationale et le Département fédéral de l'Intérieur entendent réserver leur entière liberté sur ces deux points.

La Direction des Constructions fédérales, à Berne, met gratuitement à la disposition des intéressés qui en feront la demande le programme détaillé du concours avec, en annexes, le plan schématique du rez-de-chaussée du bâtiment d'Administration et deux plans de situation, l'un au 1 : 200 et l'autre au 1 : 500.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de la 3^{me} séance ordinaire, du 25 novembre 1907,
à 8 1/4 h. du soir, au café du Musée.

Présidence : M. G. Epitaux, président.

Pour rafraîchir les souvenirs, il est donné lecture du procès-verbal, déjà approuvé, de la dernière assemblée générale du 23 mars 1907.